

Professions et fonctions approuvées par les dispositions de l'ALE concernant les autorisations de séjour au gens d'affaires

- Adjoint à la recherche (travaillant dans un établissement d'enseignement postsecondaire)
- Analyste de systèmes informatiques
- Architecte
- Avocat (membre du barreau de la province ou de l'État, LL.B., ou J.D.)
- Bibliothécaire (M.Bibl.)
- Consultant en gestion (baccalauréat ou cinq ans d'expérience à titre de consultant dans le domaine de la gestion ou dans un domaine de spécialisation connexe)
- Diététicien
- Directeur d'hôtel (baccalauréat et trois années d'expérience)
- Économiste
- Éleveur
- Enseignant
 - Collège
 - Séminaire
 - Université
- Expert en réclamations découlant de catastrophes (doit avoir terminé avec succès un cours de formation dans les domaines appropriés des réclamations d'assurance et posséder au moins trois ans en cette matière ou un baccalauréat)
- Expert-comptable
- Gestionnaire de parcours (agent de protection des ressources naturelles)
- Horticulteur
- Ingénieur
- Ingénieur forestier
- Journaliste (baccalauréat et trois années d'expérience)
- Mathématicien
- Médecine/services professionnels connexes
 - Dentiste (D.M.D., licence provinciale ou licence d'un État américain)
 - Infirmier, infirmière autorisé(e) (licence provinciale ou licence d'un État américain)
- Médecin (enseignement et (ou) recherche seulement; M.D. licence provinciale ou licence d'un État américain)
- Technologue de laboratoire clinique
- Technologue médical
- Vétérinaire (D.M.V. – licence provinciale ou licence d'un État américain)
- Nutritionniste
- Obtenteur
- Orienteur
- Psychologue
- Rédacteur de publications techniques
- Scientifique
 - Agronome
 - Biochimiste
 - Biologiste
 - Entomologiste
 - Épidémiologiste
 - Généticien
 - Géophysicien
 - Pédologue
 - Pharmacologiste
 - Physicien
 - Spécialiste des sciences animales
 - Spécialiste des sciences avicoles
 - Spécialiste des sciences laitières
 - Zoologiste
- Sylviculteur (spécialiste des sciences forestières)
- Technicien scientifique/technologue
 - Doit collaborer directement, en leur apportant son soutien, avec les professionnels des domaines suivants : agriculture, astronomie, biologie, chimie, foresterie, géologie, géophysique, météorologie ou physique.
 - doit posséder les connaissances théoriques du domaine
 - doit régler des problèmes pratiques dans le domaine
 - doit mettre en pratique les principes du domaine au cours de travaux de recherche de base ou appliquée
- Travailleur social